



## Retard pour payer mon loyer

-----  
Par arthemiss88

bonjour j'ai signalé à mon propriétaire que j'aurais un retard pour payer mon loyer car étant en accident de travail c'est la secu qui me paye donc du coup j'attends je risque quoi au niveau de la loi par rapport à mon retard .

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

La 1<sup>ère</sup> obligation du locataire selon la loi :

Article 7

Modifié par LOI n°2021-1104 du 22 août 2021 - art. 163

Le locataire est obligé :

a) De payer le loyer et les charges récupérables aux termes convenus ; (etc)

Vous risquez sinon la résiliation du bail pour motif "légitime et sérieux" , et à terme l'expulsion.

Votre bailleur n'a aucune raison de vous faire "crédit".

Vous pouvez emprunter à la banque ? ou à des proches ?

Certains CE font des "prêts d'honneur" pour vous aider à passer une mauvaise période.

Sinon préparez vous à changer de logement si vous ne pouvez plus payer vos échéances.

Contactez une assistante sociale avant que la situation dégénère.